

Cognac, le jeudi 24 septembre 2020.

Le principal

À

**Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 3^{ème},
Mesdemoiselles, Messieurs les élèves de 3^{ème}.**

Objet : séquence d'observation en milieu professionnel.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Chaque élève de 3eme doit réaliser, conformément aux textes officiels, une **séquence d'observation en milieu professionnel** d'une durée de 3 à 4 jours (18 heures minimum) **du mercredi 2 au samedi 5 décembre 2020.**

Cette séquence a pour but de sensibiliser :

- Au **monde du travail**,
- Aux responsabilités de **savoir être** et de **savoir faire** qui doivent être assumées dans la vie d'adulte.
- À la **démarche de recherche de stage**, étape à laquelle seront confrontés les futurs adultes à la recherche d'un emploi.

Cette séquence permet de **comparer** les différences entre les **contraintes scolaires** et les **contraintes professionnelles**, mais le **choix d'une entreprise n'engage en rien le futur choix d'orientation réalisé en fin de 3^{ème}** (Exemple : le choix d'une séquence en hôtellerie n'engage pas à choisir une section hôtelière). À la suite du stage, l'élève doit réaliser une **présentation orale devant un jury** composé de deux adultes qui réalise une évaluation.

Modalités : Le départ en stage n'est possible qu'après la signature de la convention de stage par toutes les parties, et sa remise au Professeur Principal, avant la date de début de stage. L'ensemble des documents sont donnés par le professeur principal et sont aussi téléchargeables sur le site officiel du collège : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-felix-gaillard-cognac> à la rubrique « **Parcours Avenir** » et à la sous rubrique « **Espace Entreprise** »

FONCTIONS DES INTERVENANTS :

Le stagiaire : recherche des entreprises dans les secteurs d'activité de son choix, participe activement au stage et réalise une présentation orale devant un jury. Cette épreuve est évaluée et notée. Enfin, il est souhaitable qu'il écrive et envoie une lettre de remerciement au chef d'entreprise.

Les parents du stagiaire : assistent éventuellement le stagiaire dans sa recherche d'entreprise et signent la convention.

Le chef d'entreprise : signe la convention et accueille le stagiaire.

Le maître de stage-tuteur : chef d'entreprise ou salarié, il encadre le stagiaire, complète le document écrit « Évaluation par le maître de stage en entreprise », et informe l'enseignant référent du déroulement du stage et du comportement du stagiaire.

L'enseignant référent : en contact avec l'entreprise, il évalue les qualités du stagiaire d'après les observations fournies par le maître de stage-tuteur.

Le professeur principal : distribue et commente les documents, reçoit et contrôle la convention, une fois signée.

Les deux membres du jury : évaluent les qualités de la présentation orale et notent. La note sera reportée sur le bulletin périodique dans la matière Technologie.

Cette action est possible grâce à la disponibilité des chefs d'entreprises et de leurs personnels, que je remercie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



